



LA VILLE DE
FOSSAMBAULT-SUR-LE-LAC

ADOPTION DU BUDGET 2010

SALLE « LE BIVOUAC »
LE MARDI 12 JANVIER 2010
20H00

Fossambault-sur-le-Lac, le 12 janvier 2010

ÉNONCÉ EN REGARD DU BUDGET MUNICIPAL 2010

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

En ce 12 janvier 2010, nous vous présentons les prévisions budgétaires pour l'année à venir, le plan triennal d'investissements 2010-2012 et le règlement de taxation 2010. Vous serez à même de constater, lors de la présentation que fera monsieur Jean Perron au nom du conseil municipal, qu'il y aura augmentation des dépenses de fonctionnement pour pouvoir répondre à notre réalité.

Pour construire un budget équilibré et nous permettre d'assumer le minimum des travaux essentiels, il nous a fallu :

- Analyser les rapports de nos ingénieurs sur l'état de nos réseaux;
- Tenir compte du fait que les subventions allouées par le gouvernement provincial pour les travaux réalisés et finalisés en 2009 nous seront transmises pour l'année budgétaire 2011; il nous faut donc assumer une partie des frais d'intérêts de ces travaux;
- Décider de ne plus emprunter pour effectuer les réparations de pavage de rues mais bien de payer les travaux à même le budget d'exploitation, entraînant ainsi des économies de taxes pour les années futures;
- Octroyer un million de dollars pour la réfection des réseaux du secteur Le Plateau, soit $\pm 1/3$ des coûts réels envisagés;
- Absorber un déficit budgétaire d'opération 2009 à même le surplus accumulé, rendant ainsi **le recours à cette option impossible** pour la préparation du budget 2010;
- Maintenir des choix et priorités établis par le conseil précédent;
- Tenir compte de l'aide à apporter aux organismes et aux bénévoles qui organisent des services à notre population;
- Tenir compte des commentaires reçus lors de la soirée d'information du 11 août 2009 et par la suite;
- Tenir compte de notre désir de protéger le caractère de villégiature de notre ville en évitant la déforestation; le conseil privilégiera la construction de développements de faible densité;
- Tenir compte de notre souci de protéger notre patrimoine naturel et bâti, incluant le lac;

- Tenir compte de l'augmentation de coûts de services sur lesquels nous n'avons pas ou peu d'emprise, soit: le déneigement, les premiers répondants, la protection contre les incendies, la M.R.C. de la Jacques-Cartier, la sécurité publique (S.Q.), etc.;

C'est ainsi que le conseil s'est donné, lors des séances de confection du budget, des orientations claires qui tiennent compte de notre réalité et d'une volonté de stabiliser le niveau de taxes pour les années futures.

Orientations :

- Tarifier, le plus exactement possible, les coûts réels des services offerts aux utilisateurs;
- Reporter tous les travaux non urgents jusqu'à l'obtention de subventions, diminuant ainsi la part des citoyens à payer;
- Conserver le caractère de villégiature de notre ville;
- Maintenir les normes de lotissement de 3 000, 5 000 et 8 000 m²;
- Ne pas autoriser la construction de fosses septiques dans le bassin versant du lac;
- Protéger le lac et le couvert forestier;
- Promouvoir le développement domiciliaire de faible densité;
- Compléter l'organisation de nos ressources humaines pour une meilleure qualité de services aux citoyens et aux bénévoles dans l'organisation d'activités communautaires sur notre territoire;
- Reconstruire le réseau d'eau potable du secteur Le Plateau;
- Assumer la réfection des postes de pompage des eaux usées;
- Protéger notre bien patrimonial, soit la Chapelle St-Joseph-du-Lac;
- Créer un fonds de réserve pour les urgences de la ville affectant directement les citoyens.

Afin de respecter **ces orientations**, nous vous déposons ce soir un budget d'exploitation dont les dépenses s'élèveront à 4 541 000 \$, soit une augmentation de 1 044 000 \$ par rapport à l'année 2009. Globalement, cette augmentation est due au service de la dette (capital et intérêts à rembourser) et à l'augmentation des dépenses courantes de fonctionnement.

Les membres du conseil ont été confrontés à la dure réalité de choisir entre aller de l'avant avec prudence pour maintenir et offrir des services à une population de plus en plus résidente ou jouer à l'autruche. Le futur de notre ville mérite mieux que la 2^e alternative.

Ce budget se veut donc réaliste dans le contexte de cette année. Évidemment, il pourra être critiqué étant donné l'augmentation des taxes qu'il provoque. Toutefois, nous devons nous rappeler que pour profiter d'un milieu naturel avec des services essentiels à dispenser, sans commerce ou industrie pour pallier aux augmentations de taxes, il y a un prix à payer. Nous mettrons tout en œuvre en 2010 pour éviter une telle augmentation dans le futur. C'est la dernière année qu'un effort d'une telle ampleur vous est demandé.

Le moment est maintenant venu de vous présenter le budget 2010 et ses constituantes.

Monsieur Perron, s'il vous plaît, il vous appartient de procéder.

Jean Laliberté, maire

**PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2010-2012
ET
BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2010**

Mesdames et Messieurs,

Je vous présente ce soir le Plan triennal d'immobilisations 2010-2012 ainsi que le Budget de fonctionnement de l'année 2010. Avant de vous présenter ceux-ci, je souhaiterais vous expliquer le contexte ayant entraîné les choix que ce Conseil a jugés prioritaires et a retenus.

En août dernier, le Conseil d'alors a tenu une soirée d'information et de consultation sur les problématiques des infrastructures de notre communauté, les priorités potentielles ainsi que les impacts financiers de ces travaux. À cette occasion, différentes hypothèses ont été émises par les citoyens présents ou ont été transmises par écrit. Nous vous avons écoutés!

D'autre part, à l'automne, des élections ont été tenues. L'équipe que nous composons s'est présentée devant vous avec des orientations claires s'articulant sur quatre thèmes : protection de notre environnement, réfection de nos infrastructures, offre de services équitables à tous les citoyens et citoyennes, gestion des finances publiques.

Ce budget et ce plan triennal d'immobilisations reflètent intégralement ces engagements.

Plan triennal d'immobilisations 2010-2012

Le Plan triennal d'immobilisations (PTI) déposé ce soir se veut réaliste et lucide. Depuis 2005, des investissements essentiels et inévitables ont été réalisés. Le revers de la médaille est qu'ils engendrent des impacts fiscaux importants. Ces investissements ont permis de protéger notre environnement et de maintenir notre milieu de vie. Ce Conseil entend maintenir ce pas mais en visant, à court terme, de ne réaliser que les travaux pour lesquels des subventions sont raisonnablement assurées ou qui sont essentiels pour des fins de sécurité publique ou de sécurité du travail.

Ainsi, pour les 3 prochaines années, des investissements totaux de 10 258 000 \$ sont prévus pour un coût net à l'ensemble des contribuables de 7 258 000 \$ compte tenu de subventions de l'ordre de 3 000 000 \$. Pour l'essentiel, soit 9 793 000 \$, ces projets porteront encore sur la réfection de nos infrastructures d'égout et d'aqueduc. Par année, cela signifie des investissements totaux de 5 038 000 \$ en 2010, 3 620 000 \$ en 2011 et 1 600 000 \$ en 2012.

Pour **2010**, nous prévoyons la réalisation de trois projets essentiels si nous souhaitons voir lever le moratoire sur le développement résidentiel, soit la réfection complète des réseaux d'aqueduc et d'égout du secteur Le Plateau (2,7 M\$), la reconstruction complète du poste principal de pompage (1,8 M\$), projets pour lesquels nous prévoyons sous peu la conclusion d'un accord d'aide financière, et le bouclage du réseau d'aqueduc dans le secteur de la rue Martel (300 K\$). À ces travaux s'ajoutera la réalisation de correctifs d'urgence pour le poste de pompage Gauvin

du réseau d'égout (55 K\$) en attendant de procéder à une réfection plus complète. Finalement, nous prévoyons procéder à l'acquisition et à l'aménagement d'une propriété (120 K\$) pour y relocaliser, à moyen terme, la bibliothèque municipale.

Pour **2011**, le Conseil prévoit des investissements totaux de l'ordre de 3 620 000 \$ dont 3 300 000 \$ pour la réfection des réseaux d'égout et de ses composantes ou l'ajout d'un tel réseau.

Pour **2012**, nos investissements s'élèveront à 1 600 000 \$ entièrement dédiés à la finalisation des projets initiés en 2011, soit la réfection des postes de pompage du réseau d'eaux usées et la finalisation du programme de réfection du secteur des ex-avenues.

Budget de fonctionnement 2010 et effort fiscal

En novembre 2005, le Conseil d'alors vous avait clairement indiqué que les actions entreprises pour assurer la pérennité de nos infrastructures ne seraient pas sans conséquence sur nos charges fiscales communes. Une petite communauté comme la nôtre ne peut, sans sacrifice, maintenir, rénover et préserver des infrastructures aussi importantes. C'est malheureusement le prix à payer pour continuer à jouir de notre milieu.

D'autre part, une collectivité ne peut exister sans offrir ou maintenir un niveau de services décent en regard de ses activités quotidiennes. Voirie, déneigement, sécurité publique, vie communautaire et loisirs, services quotidiens aux citoyens se doivent d'être assurés sur une base continue. D'estivale, notre communauté est devenue de plus en plus permanente et ses citoyens s'attendent à des services constants. Ces services impliquent des ressources adéquates pour les assurer et en conséquence, des coûts et un fardeau fiscal.

En préparant ce budget, tous les membres du présent Conseil ont été confrontés à des décisions déchirantes en regard des services à maintenir, à offrir ou à améliorer compte tenu des impacts sur notre fardeau fiscal commun et du partage équitable de celui-ci sans pénaliser indûment un groupe de citoyens au profit d'autres. Il était clair pour tous qu'il n'était pas question de rogner sur des dépenses d'entretien telles que le nettoyage des fossés ou la réparation de valves d'eau ni de diminuer la qualité de notre plage ou son accessibilité. De même, nos organisations bénévoles se devaient de voir conserver leur support.

Le budget ci-après reflète ces décisions. Il se veut réaliste même si certains le critiqueront.

Budget de fonctionnement 2010

En 2010, nos dépenses de fonctionnement s'élèveront à **4 541 000 \$**, soit une hausse de **1 044 000 \$** ou **29,9%** par rapport aux 3 497 000 \$ de 2009. Sommairement, cette augmentation se répartit en deux volets : le service de la dette (intérêts et remboursements de capital) augmentera de 455 225 \$ pour atteindre 1 246 000 \$ et les dépenses courantes de fonctionnement augmenteront de 586 000 \$ pour se fixer à 3 295 000 \$.

À quoi seront consacrés ces montants? En 2009, afin de mitiger l'impact sur le compte de taxes, plusieurs activités avaient été diminuées de façon drastique. La conséquence fut une baisse de qualité des services, le manque d'entretien et la non-réfection de certaines installations ou le recours au surplus accumulé pour procéder à des réparations non budgétées. La leçon a porté fruits et ce budget rétablit à leur niveau antérieur ces allocations.

Administration générale (15 % du budget)

Cette fonction englobe l'ensemble des dépenses reliées à la gestion de la municipalité. En 2010, les dépenses augmenteront de près de 118 000 \$ (21,5%) pour s'établir à 668 000 \$. Cinq éléments expliquent cette hausse, soit : la confection du prochain rôle triennal d'évaluation (41 K\$), la budgétisation des honoraires professionnels reliés au recrutement de ressources (12 K\$), la création d'un poste « Contingent » pour faire face aux imprévus (25 K\$), l'entretien / réfection de l'extérieur de l'Hôtel de ville (7K\$) et la budgétisation de subventions supplémentaires aux organismes communautaires (9 K\$).

Sécurité publique (13 % du budget)

Cette fonction regroupe la sécurité policière, la protection contre l'incendie, la sécurité civile ainsi que des activités associées. Cette fonction augmentera de 70 000 \$ (13,4 %) pour atteindre 594 000 \$. Les services de la S.Q. nous coûteront 70K\$ de plus, la protection contre les incendies 21 K\$ et la S.P.C.A. 5K\$. Le recours à une agence de sécurité privée pour fins de patrouille estivale de nos rues au lieu de nos propres patrouilleurs entraînera une diminution de 29 K\$.

Transport (16 % du budget)

Cette fonction regroupe les activités entourant notre réseau routier et ses composantes. En 2010, cette fonction augmentera de 133 000 \$ (22,9%) pour s'élever à 713 000 \$. La voirie se verra allouer 87 K\$ de plus, notamment pour fins d'entretien des fossés pluviaux, ponceaux et glissières de sécurité. Les coûts de déneigement augmenteront de 33 K\$ sur la base de l'entente commune avec Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier. Quant à nos coûts d'éclairage de rues, la prise en charge du réseau du DRAP représente un coût de 4 K\$. Enfin, notre contribution au service de transport en commun, sous l'égide de la M.R.C., représente une augmentation de 5 K\$.

Hygiène du milieu (14 % du budget)

Cet ensemble regroupe les activités reliées à l'eau potable, les eaux usées et la cueillette et la disposition des déchets domestiques. Les coûts de ces activités augmenteront de 85 000 \$ (15,1%) l'an prochain pour atteindre 647 000 \$. La mise en service du nouveau réservoir et de ses composantes, l'entretien de notre réseau de distribution, la vérification de la qualité de l'eau et la prise en charge du réseau du DRAP représentent des coûts supplémentaires de 60 K\$. Pour ce qui est de notre réseau de cueillette des eaux usées, le maintien de son entretien représente

des coûts supplémentaires de 19 K\$. Quant à la cueillette et la disposition des déchets domestiques et de matières recyclables, ceux-ci augmenteront de 12 K\$.

Urbanisme et aménagement du territoire (8,3% du budget)

Cette fonction regroupe les activités reliées à l'aménagement de notre territoire, sa réglementation, la promotion du développement économique. En 2010, ces activités requerront 14 K\$ de plus, notamment pour embaucher, durant la période estivale, un adjoint à l'inspecteur municipal. Globalement, le budget de cette fonction s'élèvera à 183 000 \$.

Loisirs et culture (11 % du budget)

Cette fonction regroupe l'ensemble des activités et ressources reliées aux parcs, terrains de jeux, plages et autres équipements de loisirs et de vie communautaire. Elle englobe également toutes les subventions versées aux organisations communautaires bénévoles qui desservent notre milieu. En 2010, nous prévoyons augmenter les fonds consacrés à cette fonction de 166 K\$ (51,2 %), portant les budgets à 490 000 \$. Cette hausse importante s'explique par les ajouts suivants : recrutement d'une ressource dédiée entièrement au support et à l'encadrement des organismes communautaires (40 K\$), entretien et surveillance accrue de notre plage, terrains de jeux et équipements communautaires pour le bénéfice réel de nos concitoyens (64,2 K\$), aménagements supplémentaires en regard des terrains de pétanque et patinoire (15 K\$), acquisition et remplacement du mobilier de la salle communautaire (4 K\$), budgétisation de la Fête des bénévoles (15 K\$) et support à la bibliothèque (4 K\$).

Activités financières (27% du budget)

Tel qu'indiqué précédemment, les dépenses de cette fonction augmentent de 458 K\$ (58,1 %), portant le service de la dette à 1 246 000 \$. Cette augmentation couvre l'ensemble des dépenses faites au cours des dernières années en regard de nos infrastructures. À cet égard, **l'endettement global brut** de la Ville s'élève à ce jour à 12 147 000 \$ dont 5,8M\$ en subventions, laissant une dette nette à la Ville de 6 347 000 \$.

En contrepartie à cette augmentation, nos revenus provenant des transferts conditionnels (programmes de subvention) augmentent également mais seulement de la moitié de ce qui nous est dû compte tenu des règles du MAMROT. Ce n'est qu'en 2011 que nous obtiendrons le versement annuel complet de ces subventions.

REVENUS

Si en 2009, 96 % de nos revenus provenaient de la taxe foncière et des tarifications de services, en 2010 cette portion diminue à 87,7%. Ainsi, la Ville percevra 3 983 590 \$ en taxes et tarifications, soit une hausse de 804 668 \$ ou 25,39%. Quant aux revenus provenant des paiements de transferts, services rendus à des particuliers, amendes et autres, ceux-ci s'élèveront à 557 350 \$, soit une hausse de 239 500 \$ ou 75,3 %. En 2011, cette catégorie de revenus augmentera encore significativement compte tenu du pacte fiscal Québec-Municipalités et du paiement complet de nos subventions d'infrastructures.

Ce Conseil a voulu refléter le plus exactement possible le coût réel des services offerts tout en s'assurant de partager équitablement entre tous le fardeau fiscal et ce, dans le respect des paramètres légaux. Cette orientation entraîne que les tarifications imposées en 2010 reflètent 100 % du coût du service sous-jacent. D'autre part, ces mêmes tarifications ont été révisées pour que les unités mobiles (roulottes) paient au global la même charge fiscale qu'un propriétaire saisonnier d'une petite propriété.

Permettez-moi de me répéter. Il n'est agréable pour personne de voir son compte de taxes augmenter mais c'est le prix à payer pour maintenir notre environnement ainsi que la qualité et la disponibilité des services. Je vous annonce donc une **augmentation moyenne de notre facture fiscale de l'ordre de 20,6% ou 564,28\$**.

Ainsi, le taux de la taxe foncière passera de 0,9056 \$ du 100 \$ d'évaluation à 1,021 \$; ceux reliés au service de la dette généré par l'aqueduc et les eaux usées varieront comme suit :

- aqueduc : de 0,14103 \$ à 0,08627 \$ (en baisse de 0,05476 \$)
- eaux usées : de 0,01178 \$ à 0,1900 \$ (en hausse de 0,17822 \$).

Quant aux tarifications, celles-ci varieront comme suit :

- gestion des déchets domestiques : de 67 \$ à 107 \$
- aqueduc : de 197 \$ à 222 \$
- eaux usées : 160 \$ à 193 \$
- sécurité publique : de 246 \$ à 256 \$

À titre illustratif, la propriété moyenne du rôle d'évaluation a une valeur de 172 873 \$. Le compte de taxes qui lui est rattaché passera donc de 2 499,78\$ à 3 020,63 \$, soit **une hausse de 520,85 \$ ou 20,8%**. Pour fins d'illustration, le tableau présenté à l'écran présente, pour des propriétés de différentes valeurs et secteurs, l'impact de ce que je viens d'annoncer.

Conclusion

Il n'est pas agréable pour de nouveaux élus d'être confrontés à de telles décisions. À cet égard, je désire remercier tout particulièrement **les nouveaux membres du conseil** pour leur patience, leur disponibilité, leur questionnement constant et leur ouverture d'esprit. Cet exercice budgétaire aurait pu être l'occasion de chicanes stériles et de confrontations. Cela ne fut pas le cas. Je les en remercie tous!

Jean Perron, conseiller

Plan Triennal d'Immobilisations (PTI)

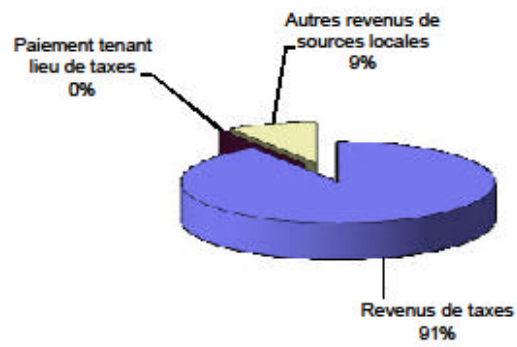
PROJETS	TITRE	2010	2011	2012
AE	Infrastructures Aqueduc et Égout	4 893 000 \$	3 300 000 \$	1 600 000 \$
AE1-2010	Réfection du poste Gauvin	55 000 \$	250 000 \$	250 000 \$
AE2-2010	Bouclage du réseau d'aqueduc, sécurité incendie Martel	300 000 \$		
AE3-2010	Études étangs aérés	10 000 \$		
AE4-2010	Réparation de regards du Domaine de la Rivière-aux-Pins	18 000 \$		
AE5-2010	Réfection du réseau d'eaux usées - Poursuite plan d'intervention		1 250 000 \$	1 250 000 \$
AE6-2010	Réfection complète - Poste de pompage principal du réseau d'eaux usées	1 800 000 \$		
AE7-2010	Postes de pompage réseau d'eaux usées - télémétrie			100 000 \$
AE8-2010	Prolongement réseau d'égout rue des Mélèzes et Coote		1 800 000 \$	
AE9-2010	Réfection du réseau d'aqueduc - secteur "Le Plateau"	2 700 000 \$		
AE10-2010	Analyse de sol pour plans et devis - secteur "Le Plateau"	10 000 \$		
V	Infrastructures de Voirie	0 \$	85 000 \$	0 \$
V2-2010	Aire de virée sur la rue du Quai		85 000 \$	
LCV	Loisirs, culture et vie communautaire	10 000 \$	175 000 \$	0 \$
LCV2-2010	Lumières du terrain de balle	10 000 \$		
LCV3-2010	Abri postal - rue des Étangs		50 000 \$	
LCV4-2010	Chapelle du St-Joseph-du-Lac - Réfections diverses		125 000 \$	
VME	Véhicules, machineries et équipements	0 \$	0 \$	0 \$
IMM	Immeuble et équipements municipaux	135 000 \$	60 000 \$	0 \$
IMM1-2010	Site internet municipal	15 000 \$		
IMM2-2010	Acquisition Bibliothèque, rue Laliberté	120 000 \$	60 000 \$	
TOTAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS		5 038 000 \$	3 620 000 \$	1 600 000 \$

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2010

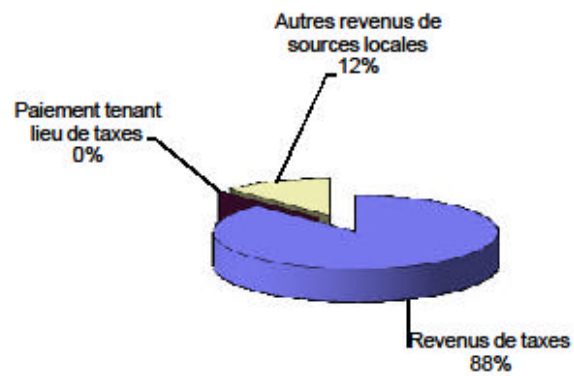
REVENUS	2009	2010	Impact \$	Impact %	% total
Revenus de taxes					
Sur la valeur foncière	2 223 278 \$	2 676 238 \$	452 960 \$	20,4%	
Tarification des services municipaux	955 643 \$	1 307 350 \$	351 707 \$	36,8%	
TOTAL Revenus de taxes	3 178 922 \$	3 983 590 \$	804 668 \$	25,3%	87,7%
TOTAL Paiement tenant lieu de taxes	190 \$	190 \$	- \$	100,0%	0,00%
TOTAL Autres revenus de source locale	317 888 \$	557 220 \$	239 332 \$	75,3%	12,3%
GRAND TOTAL DES REVENUS	3 497 000 \$	4 541 000 \$	1 044 001 \$	29,9%	100%

DEPENSES	2009	2010	Impact \$	Impact %	% total
TOTAL Administration générale	550 000 \$	668 000 \$	118 000 \$	21,5%	15%
TOTAL Sécurité publique	524 000 \$	594 000 \$	70 000 \$	13,4%	13%
TOTAL Transport	580 000 \$	713 000 \$	133 000 \$	22,9%	16%
TOTAL Hygiène du milieu	562 000 \$	647 000 \$	85 000 \$	15,1%	14%
TOTAL Aménagement et Urbanisme	169 000 \$	183 000 \$	14 000 \$	8,3%	4%
TOTAL Loisirs et culture	324 000 \$	490 000 \$	166 000 \$	51,2%	11%
TOTAL Fonctionnement des services	2 709 000 \$	3 295 000 \$	586 000 \$	21,6%	73%
TOTAL Activités financières	788 000 \$	1 246 000 \$	458 000 \$	58,1%	27%
GRAND TOTAL DES DÉPENSES	3 497 000 \$	4 541 000 \$	1 044 000 \$	29,9%	100%

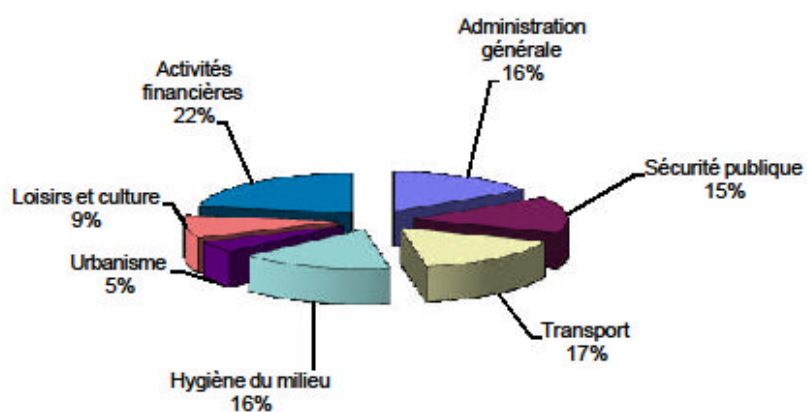
Répartition des revenus 2009



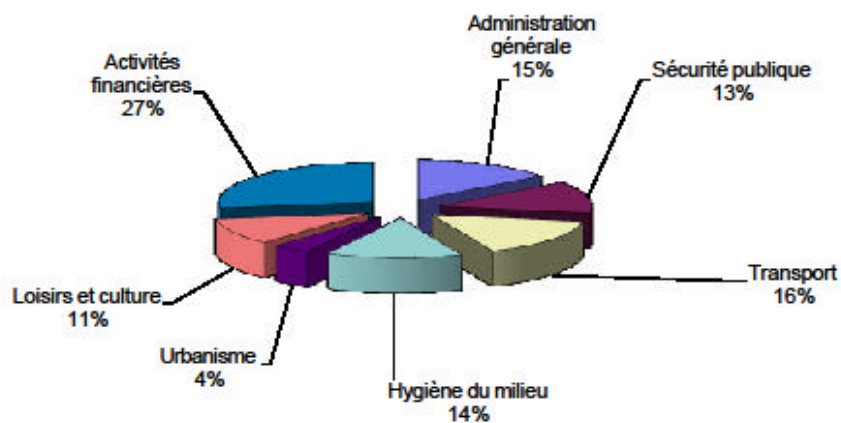
Répartition des revenus 2010



Répartition des dépenses 2009



Répartition des dépenses 2010



Secteur	Valeur imposable moyenne de la Ville	
	2009	2010
	Valeur / unité	Valeur / unité
Terrain	35 000 \$	Terrain 35 000 \$
Bâtiment	137 873 \$	Bâtiment 137 873 \$
Valeur Totale	172 873 \$	Valeur Totale 172 873 \$

Description	Taux	taxes	Taux	taxes	Impact
Foncière générale	0,9056 \$	1 565,62 \$	1,02100 \$	1 765,04 \$	13%
Ordures	67,0000 \$	67,00 \$	107,00000 \$	107,00 \$	60%
Aqueduc	197,0000 \$	197,00 \$	222,00000 \$	222,00 \$	13%
Égout	160,0000 \$	160,00 \$	193,00000 \$	193,00 \$	21%
Éclairage de rues	- \$	- \$	- \$	- \$	na
Sécurité publique	246,0000 \$	246,00 \$	256,00000 \$	256,00 \$	4%
Dette aqueduc	0,1410 \$	243,80 \$	0,08627 \$	149,14 \$	-39%
Dette égout	0,0118 \$	20,36 \$	0,19000 \$	328,45 \$	1513%
Taxe de secteur	- \$	- \$	- \$	- \$	na
	6,1217 \$	2 499,78 \$		3 020,63 \$	20,8%
					520,85 \$

